

Les établissements et services Odynéo

Pôle Petite Enfance (69)

CAMSP Nelson Mandela - Lyon 9ème
CAMSP Rosa Parks - Vénissieux
EAJE Le Jardin des Enfants - Lyon 9ème

Pôle Enfant (69)

IMP Judith Surgot - Francheville
IME Eclat de Rire - Lyon 8ème

Pôle CEM SESSAD (69)

SESSAD Marco Polo - Limonest et Villefranche
SESSAD Simone Veil - Vénissieux
CEM Jean-Marie Arnion - Dommartin

Pôle Ouvert (69)

SAJ Ecully et SAJ Moncey - Ecully et Lyon
Foyer Anne Floriet et Malval
Lyon, Vaux-en-Velin
Foyer Villepatour - Ecully
ESAT Henri Castilla - Lyon 9ème

Pôle à Domicile (69)

SAVS Lyon - 4ème
SAVS Renforcé - Lyon 9 (Appartement
d'Apprentissage, Habitat groupé)
SAVS Académie de la vie à domicile
Vénissieux

Pôle Nouveau Rhône (69)

FAM et SAJM L'Etang Carret - Dommartin
FAM Les Terrasses de Lentilly - Lentilly

Pôle Handicap Mental (69)

Foyers de Vie La Grande Maison et
La Charmille, SAJ - Vernaison

Pôle du Colombier (01)

Foyer, FAM et SAJ - Vireu-le-Petit
Foyer Le Clos Lambert - Artemarre
ESAT du Colombier - Belley

Les Jardins de Meyzieu (69)

Foyer de vie, FAM et SAJ - Meyzieu

Les Tourrais de Craponne (69)

Foyer de Vie, FAM, MAS, SAJ - Craponne

Centre du Haut de Versac (39)

FAM et MAS - St Lupicin
Village Répit Famille - St Lupicin

Service Social (69) - Venissieux

Siège Social (69) - Lyon



1000
personnes
accueillies



35
établissements
et services



1100
salariés



550
adhérents



150
bénévoles

Odynéo est une association de familles, créée en 1959. Elle accueille de la petite enfance à l'âge adulte, des personnes atteintes de paralysie cérébrale et de handicap neuromoteur : polyhandicaps, lésions cérébrales, maladies neurodégénératives, sclérose en plaques, épilepsie, trouble du neuro-développement, déficience mentale...

Elle agit dans le Rhône, l'Ain et le Jura pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches.

Accompagner les personnes tout au long de la vie

0-6 ANS

- Accompagnement précoce
- Soutien à la parentalité
- Développement de l'enfant



6-11 ANS

- Accompagnement de la scolarisation et des apprentissages
- Socialisation



20 ANS et +

- Installation dans la vie d'adulte
- Inclusion sociale et professionnelle
- Formation tout au long de la vie
- Prise en compte des besoins liés à l'âge



12-20 ANS

- Préparation à la vie d'adulte
- Développement de l'autonomie
- Valorisation des apprentissages



SYNTHESE DU PROJET ASSOCIATIF Avancer ensemble

2021-2026

Nos ambitions pour les 5 prochaines années ?

Être attractif, ouvert, dynamique ; Associer davantage les personnes accompagnées, dans la construction de leur parcours de vie ; Poursuivre l'évolution de notre offre de service tant pour les personnes accompagnées que pour celles qui attendent des réponses, autour des deux axes majeurs : l'inclusion sociale et la santé ; Continuer à structurer notre organisation pour qu'elle soit à la hauteur des enjeux et en mesure de porter ce projet.

Une place pour chacun

Notre ambition est de permettre à chacun, personne accompagnée, famille, professionnel, de prendre sa place là où il est, d'être entendu, d'exprimer ses talents et de contribuer au projet collectif. Nous devons aussi veiller à rester une association ouverte aux évolutions de la société, à la fois pour apprendre des autres et pour participer.



Les valeurs d'Odynéo

L'humanisme

Odynéo affirme son attachement primordial à la personne, à son développement et à son autonomie dans une éthique de responsabilité.

La place de la personne en situation de handicap

La personne porteuse de handicap, et surtout lorsqu'elle est adulte, est l'acteur premier de ses choix de vie. Par ses interrogations, attentes et suggestions, elle apporte sa contribution aux projets d'Odynéo.

La place de la famille

Elle est essentielle dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, tout au long de leur vie, et y compris lorsqu'elles deviennent adultes. Le maintien des liens familiaux et la prise en compte des familles et notamment des parents sont des aspects importants de l'accompagnement des personnes.

La solidarité

Issue d'une démarche familiale, l'association a voulu dès son origine témoigner d'une solidarité entre les familles. Odynéo se veut être l'endroit de l'accueil, du partage des inquiétudes et des espoirs, de l'expression des attentes des parents et de la fraternité.

Les grands enjeux d'Odynéo

Dans le prolongement du projet associatif 2016 – 2020, un nouveau plan d'action est déterminé pour la période 2021 – 2026, marquant la volonté forte de l'association de poursuivre le travail engagé pour apporter des réponses aux personnes en attente de solutions, améliorer l'accompagnement des personnes accueillies et structurer l'organisation. La volonté d'affirmer d'inscrire les personnes accompagnées au sein des institutions de droit commun (scolarité, entreprises, associations culturelles et sportives).

Ce plan d'action est structuré par trois engagements majeurs :

Améliorer la qualité de service

- > Améliorer en continu la qualité de nos actions,
- > Nous adapter aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap et mettre en acte le projet de chacun,
- > Evoluer avec les personnes accueillies, avec et dans une société en évolution,
- > Progresser dans le travail ensemble, personnes accompagnées, parents, professionnels et partenaires,
- > Développer la solidarité et la pair-aidance,
- > Miser sur les femmes et les hommes qui travaillent dans l'association et leur permettre de développer leurs compétences.

Développer l'association

- > Animer une association solidaire, militante et dynamique,
- > Faire vivre la démocratie associative avec et pour les personnes concernées,
- > A partir de notre cœur de métier, la paralysie cérébrale, améliorer nos savoir-faire aux autres formes de handicap nouvellement accueillies,
- > Mettre nos savoir-faire en partage au sein de nos territoires,
- > Offrir des possibilités d'accompagnement diversifiées pour répondre à la diversité des aspirations des personnes accueillies,
- > Poursuivre les créations de places d'établissements et de services.

Structurer l'organisation associative

- > Adapter nos organisations et nos ressources à nos enjeux,
- > Garantir une gestion rigoureuse et efficiente de nos ressources,
- > Inscrire l'association dans la société numérique,
- > Développer la dynamique de développement durable et de transition écologique et énergétique.
- > Accroître l'attractivité de l'association pour attirer des talents.



Plus de **100** personnes ont participé à l'actualisation du projet associatif

60 résidents ont travaillé, par établissement, sur les thèmes « Parcours de Vie » et « Société Inclusive »

50 personnes ont participé aux 6 groupes thématiques : représentants familles et salariés des CVS, directeurs, administrateurs et personnes accompagnées par les SAVS

Les orientations stratégiques et le plan d'action

1. ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE VIE

- > Se positionner dans son parcours de vie,
- > Organiser des relais aux moments de transition,
- > Vivre sa vie affective et sexuelle en toute intimité,
- > Améliorer la qualité de vie dans les établissements,
- > Elargir l'accès aux vacances et loisirs,
- > Favoriser la communication et les rencontres entre les personnes accompagnées par les différents services et établissements.

3. ADAPTER NOTRE OFFRE DE SERVICE À L'ÉVOLUTION DES ATTENTES ET DES BESOINS

- > Favoriser une plus grande proximité avec les dispositifs de droit commun,
- > Développer l'offre de répit,
- > Faire évoluer les pratiques professionnelles,
- > Adopter l'offre de service au rythme des personnes,
- > Accompagner le vieillissement des personnes,
- > S'adapter à l'accueil d'un public en évolution.

5. ENGAGER UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- > Consommer de manière durable et responsable,
- > Gérer de manière durable les espaces et cadres de vie,
- > Mettre en œuvre une mobilité responsable,
- > Protéger et gérer la biodiversité et les espaces verts,
- > Penser une alimentation solidaire et responsable.

6. AMÉLIORER NOTRE SYSTÈME DE GOUVERNANCE

- > Accroître les fonds propres de l'association,
- > Poursuivre la structuration de l'organisation,
- > Disposer d'un système d'information performant

2. FAVORISER L'ACCÈS DE TOUT À TOUS

- > Devenir des élèves parmi les autres,
- > Entrer en relation avec les différents acteurs de la cité,
- > Contribuer aux instances participatives locales,
- > Exercer ses droits et devoirs de citoyen,
- > Accéder au travail en milieu ordinaire,
- > Développer l'inclusion par l'habitat,
- > Entrer pleinement dans l'ère du numérique.

4. POURSUIVRE NOTRE DÉVELOPPEMENT

- > Accroître la notoriété d'Odynéo,
- > Fidéliser les adhérents et développer les adhésions,
- > Renforcer la communication avec les familles,
- > Ouvrir et valoriser le travail des commissions,
- > Faciliter l'innovation et la recherche.



Une élaboration participative

La méthodologie retenue s'est mise en œuvre avec la volonté d'associer les différentes parties prenantes de l'association : personnes accompagnées et parents, professionnels, cadres et administrateurs.



« Ce projet associatif n'est pas qu'un document de travail mais une ambition et un engagement de notre association. Sa réussite dépend de l'implication des acteurs de l'association : les personnes accompagnées, les professionnels, les familles, les bénévoles ... »

BILAN DU PROJET ASSOCIATIF 2016-2020

Ses principales réalisations

La vie de l'association

- La réforme des statuts adoptés par l'Assemblée Générale le 23 janvier 2018 ;
- Le changement de nom de l'association, l'ARIMC devenant Odynéo le 1er juin 2018 ;
- Le développement de la communication: site internet, réseaux sociaux, newsletters ;
- La structuration de la dimension dons, legs et mécénat et la Course des Héros ;
- Les 60 ans de l'association en 2019 : Odynéo Circus et Hackathon ;
- Les journées des CVS, une rencontre annuelle attendue par tous ;
- La poursuite des vacances et des loisirs ;
- La création du poste « Chargée de mission Pair-aidance et autodétermination » ;

Mais : De nombreuses familles ne connaissent pas Odynéo. Un nombre d'adhérents en baisse. Peu de recours au bénévolat dans les établissements.

La gouvernance associative

- L'intégration de nouveaux administrateurs permettant un renouvellement des instances de gouvernance dans un esprit de solidarité entre les générations ;
- La vitalité des commissions associatives: éthique, médicale, mobilité, scolaire ;
- La création de deux nouvelles commissions: éducative et environnement ;
- La contribution au développement de la Fédération Paralysie Cérébrale France ;

Mais : Abandon du projet de reconnaissance d'utilité publique trop contraignant au plan administratif. Pas de création des commissions sports et activités culturelles envisagées.

La dirigeance

- L'autorisation du siège social par la Métropole en 2016, renouvelée en 2021 ;
- Le déploiement de la politique RH : formation, mobilité, accompagnement, qualité de vie au travail... ;
- La structuration du contrôle de gestion et du schéma directeur informatique ;
- La prise en compte des nombreuses réformes au plan comptable, administratif, RH... ;
- L'intégration du Haut de Versac et le mandat de gestion d'Education et Joie ;
- Les nouvelles fonctions au siège : qualité et risque, sécurité ;
- Le pilotage des projets et des grands travaux ;
- L'expérience de la gestion de crise.

Mais : des politiques de gestion peu formalisées. Un système d'information à parfaire, une instance de gestion des grands projets à mettre en place.

Les pôles, établissements et services

- Le développement et la structuration des pôles ;
- L'installation du FAM Les Terrasses de Lentilly dans ses locaux actuels ;
- L'implantation du Pôle du Colombier à Belley : ESAT et Foyer du Montillet ;
- L'intégration des établissements du Haut de Versac et la gestion du VRF Les Cizes ;
- La création de l'habitat groupé du Pôle à domicile ;
- La création du SESSAD Simone Veil ;
- L'accueil d'enfants polyhandicapés au SESSAD Marco Polo ;
- Le développement de l'accueil temporaire et la gestion du Village Répit Familles ;
- La meilleure prise en compte de l'évolution des publics (formation, équipe mobile...).

Mais : Peu de mesure de la qualité perçue par les personnes accompagnées et leurs familles. Du retard dans l'utilisation des ressources de l'e-santé et de la télémédecine.

